

Diplôme d'Entraîneur Expert 1 VB (DEE1 VB) Module 5 « Bases DATA VOLLEY »

Public concerné

- Entraîneurs d'équipe professionnelle.
- Entraîneurs de Centre de Formation de Clubs Professionnels.
- Entraîneurs de division Elite.
- Entraîneurs de pôle.

MODALITES

Pré requis

- AUCUN

Durée et lieu de la formation

- 2 jours (12 heures) en présentiel
OU
- En visioconférences (12 heures)
OU
- En visioconférences et présentiel (12 heures)

Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe ainsi que sur la convention ou contrat de formation joint.

Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.

Salle de musculation

Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.

Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des Formations
06.69.30.05.92.
nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Objectifs pédagogiques

- Découverte du logiciel DATAVOLLEY.

Compétences visées

- Être capable de saisir les données à partir d'une vidéo.
- Être capable d'effectuer des requêtes statistiques.
- Être capable d'effectuer des requêtes vidéo.
- Être capable de proposer un dossier d'analyse d'une équipe sur 5 matchs.

Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence.

Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 12 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley), ou une succession de visioconférences et de présentiel.

Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé.

Construction de documents.

Présentation orales individuelles ou en groupes.

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification proposée comme suit :

- Proposer un dossier d'analyse d'une équipe sur 5 matchs

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve repose sur les mêmes modalités.

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 420€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 540€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

- Elle se déroulera dans un délai maximum d'un mois suivant la fin du module, en visioconférence ou en produisant un document écrit.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendues et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====